Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 6 | Le numéro 5 centimes | Samedi 9 janvier 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|---|
| Suisse. . | Fr. 1 50 | 4 — | 6 50 | 12 — |
| Etranger | » 2 80 | 7 — | 13 — | 25 — |

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 15 de chaque mois

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

| | | |
|---|---|---|
| Fribourg, canton | 15 cent. | la ligne ou son espace |
| La Suisse. . . . | 20 » | |
| L'Etranger . . . | 25 » | |
| Réclames. . . . | 50 » | |

# Nouvelles du jour

## Succès français sur l'Aisne et en Alsace. Violentes attaques allemandes en Argonne.

## Dans l'est, le front de bataille s'immobilise.

Les deux dernières journées, sur le front franco-allemand, ont été marquées par des actions particulièrement violentes au nord de Soissons, dans la région de Reims, en Argonne et en Alsace.

Au nord de Soissons, les Français ont enlevé hier à leurs adversaires une redoute et deux lignes de tranchées.

Au sujet de Reims, le communiqué de Paris d'hier vendredi après midi annonce que des combats d'infanterie extrêmement vifs ont eu lieu entre Betheny et Prunay. Betheny est à trois kilomètres au nord de Reims; Prunay est à une quinzaine de kilomètres à l'est. Le front allemand suit la ligne de hauteurs qui s'étend entre ces deux points et qui est couronnée par les forts de Witry, de Berru et de Nogent-l'Abbesse. C'est le côté par où les Allemands menacent Reims de plus près. La dernière affaire leur a coûté la perte d'une position et d'un certain nombre d'hommes.

*En Argonne*, les attaques allemandes continuent sans relâche. Les Français annoncent que, hier, ils ont dû d'abord reculer sur un front d'un kilomètre, devant la violence du mouvement adverse, mais qu'ensuite ils ont réoccupé leurs positions.

*En Haute-Alsace*, les Français ont fini par garder l'avantage dans la lutte pour la possession de la hauteur à l'ouest de Cernay; les Allemands ont été délogés du versant est de la position.

*Au sud de Cernay*, les Français annoncent qu'ils ont avancé dans la direction du pont du chemin de fer Cernay-Massevaux, sur la Doller, dit pont d'Aspach. Au sud-est et à proximité immédiate de ce point, ils ont enlevé Burnhaupt-le-Haut, sur la route Mulhouse-Belfort. Les Français ont ainsi à peu près complètement reconquis les positions qu'ils avaient le 14 décembre, d'après leur communiqué de ce jour-là.

* * *

Le *Temps*, dans son numéro d'hier 8 janvier, a publié le rapport présenté au gouvernement français par la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens. Cette commission est composée de MM. Payelle, président de la cour des comptes; Mollard, ministre plénipotentiaire; Maringer, conseiller d'Etat, et Paillot, conseiller à la cour de cassation. Elle avait été chargée en vertu d'un décret du 23 septembre de faire son enquête sur place, dans les parties du territoire français d'abord occupées par l'ennemi, puis reconquises.

Dans le préambule de son rapport, la commission affirme qu'il ne contient qu'une part assez restreinte des *constatations qu'elle aurait pu faire*; mais elle a voulu, dit-elle, soumettre à une critique sévère et à un contrôle rigoureux chacun des éléments d'information, et elle n'a retenu que les faits établis, négligeant ceux dont les preuves étaient insuffisantes ou qui pouvaient avoir été la conséquence d'actes de guerre proprement dits.

Un certain nombre d'attentats, les plus odieux, ont été des actes individuels, dont les officiers ne doivent pas porter la responsabilité, actes de brutes déchaînées auxquelles les circonstances ont fourni des occasions de crimes de droit commun. D'autres excès ont été ordonnés par des officiers ou des sous-officiers. Nous avons cité dernièrement le cas d'un commandant allemand qui, en Belgique, avait vivement rappelé ses subordonnés à l'ordre et condamné les actes répréhensibles qui avaient été commis. Il est à souhaiter que l'état-major de Berlin désavoue tous ceux qui, après une enquête, auront été reconnus coupables de violation du droit des gens. Cette réponse officielle vaudrait mieux qu'une polémique de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* au sujet du rapport français.

* * *

*Certains journaux ont déclaré* dernièrement que la Bulgarie s'était mise d'accord avec la Roumanie pour faire cause commune avec la Russie. Or, on écrit de Sofia à l'*Italia* de Milan qu'il n'en est absolument rien. L'opinion bulgare est très excitée contre la Russie; aucun Bulgare ne regarde du côté de la Russie. Le vice-président de la Chambre a fait dernièrement à quelques journalistes des déclarations qui confirment ces renseignements. Après avoir démenti énergiquement que la Bulgarie prêterait son appui à la Russie dans la guerre actuelle, il a affirmé que le peuple bulgare *fonde ses espérances sur la victoire* de l'Allemagne et de l'Autriche. « Les efforts de la Russie, a-t-il dit, pour gagner de l'influence en Bulgarie à coup d'argent, seront inutiles. Nous en avons assez de la comédie panslaviste, et toute menace russe d'attenter à notre intégrité nationale se heurtera fatalement aux baïonnettes de tout le peuple bulgare ».

Dans cette même lettre à l'*Italia*, on raconte les nouvelles violences des Serbes contre les Bulgares de la Macédoine. Chaque jour des centaines de fugitifs arrivent en Bulgarie, où le récit des cruautés serbes remplit les cœurs de douleur et de haine. On se demande à Sofia pourquoi les puissances de la Triple Entente n'interviennent pas auprès de la Serbie pour *mettre fin à cet état de choses*. Aujourd'hui que la peur de l'Autriche a momentanément disparu, les Serbes sont plus arrogants que jamais envers les Bulgares dont, hier, ils réclamaient le secours au nom de la fraternité slave.

* * *

La Grèce a envoyé un navire à Durazzo. Les Italiens en sont très mécontents et se demandent quel est le sens de ce qu'ils appellent le « fait nouveau » en Albanie. La Grèce a-t-elle voulu protéger les sept sujets grecs qui se trouvaient à Durazzo? Dans ce cas, l'épisode n'a aucune importance politique. Il faut toutefois faire remarquer que le gouvernement d'Athènes aurait pu recourir aux bons offices de l'Italie, d'autant plus que les sept Grecs s'étaient déjà mis en sûreté sur un des navires italiens qui croisent devant Durazzo.

La Grèce a donc un autre objectif. Lequel? Elle n'est pas intervenue à la conférence de Londres qui a créé l'Etat albanais et garanti son existence; donc, disent les Italiens, elle n'a pas le droit de s'ingérer dans les affaires albanaises. « Parmi les Etats neutres, écrit le *Giornale d'Italia*, l'organe de M. Sonnino, ministre des affaires étrangères, il n'y a que l'Italie qui puisse et qui doive représenter les puissances signataires des conventions de Londres. Si le navire grec est donc venu avec l'intention de prendre des mesures concernant l'état de choses à Durazzo, cela ne peut causer qu'une impression fâcheuse en Italie et provoquer des demandes d'explications de la part de nos sphères dirigeantes. Il est bon en outre de remarquer que la Grèce a déjà amplement satisfait ses vues expansionnistes en Albanie en s'emparant de l'Epire septentrionale. Il nous semble que cela suffit. »

Ce langage est clair et menaçant. L'Albanie sera encore longtemps une pomme de discorde dans les Balkans.

## LA SUISSE FRATERNELLE

### Son action se combine pratiquement avec les initiatives pontificales

*Rome, 7 janvier 1915.*

La *Liberté* constatait, ces jours-ci, le beau rôle qui revient à la Suisse, durant cette guerre. Par l'Agence d'informations de Genève, par l'organisation officielle du service postal au profit des prisonniers, votre pays est devenu, tout entier, comme l'organisme central de la Croix-Rouge. Cette fonction s'est encore perfectionnée par la mission qu'un pasteur protestant et un prêtre catholique de votre nationalité vont remplir respectivement vis-à-vis des prisonniers allemands en France et vis-à-vis des prisonniers français en Allemagne.

*Da cosa nasce cosa*, dit un proverbe italien. Les initiatives bienfaisantes s'enchaînent plus irrésistiblement que les forces du mal ne se reproduisent. Je n'ai pas, dans les quelques lignes qui précèdent, indiqué tout ce qui s'est déjà réalisé en Suisse pour adoucir les maux de la guerre, ni surtout circonscrit tout ce qui surgira encore, à l'abri du drapeau helvétique, pour proportionner l'effort de la bonté humaine aux ruines que va multipliant l'épouvantable conflagration.

D'ores et déjà, la Suisse se présente à l'Europe comme une nation deux fois nécessaire. Elle a eu raison de protéger sa neutralité par de viriles précautions. Mais ces garanties matérielles sont, à l'heure actuelle, peut-être dépassées en efficacité par le sentiment universel que la neutralité suisse ne pourrait plus être violée sans un dommage irréparable pour tous les Etats belligérants. Supprimez, par la pensée, cette oasis où la fraternité chrétienne monte à mesure que, sur d'innombrables champs de bataille, les grandes nations — bon gré, mal gré — *détruisent davantage à coups de canon* ce bien suprême de la civilisation: quel Etat pourra remplacer la Suisse pour ménager entre les peuples qui se déchirent un centre de relations humaines?

On s'était habitué, durant la paix, à considérer la République helvétique comme l'anneau de conjonction où la vie internationale, laborieusement, depuis un siècle, rattache ses chaînons. En dépit de l'individualisme diviseur, et malgré les déviations folles ou criminelles de l'internationalisme, la société européenne a si étroitement entrelacé les liens innombrables de ses nécessités communes et de ses nécessités réciproques! D'instinct, c'est en Suisse, d'abord, que se réunissaient les artisans d'une Europe plus intelligemment meilleure. On y venait étudier le moyen de réaliser par le parallélisme des législations, comme par la combinaison des libres initiatives, cette union progressive des peuples qui est la loi même de la civilisation.

La guerre présente montre que cet instinct des peuples européens ne s'était pas trompé. En cela aussi, elle aura révélé les pensées secrètes qui conduisaient *les diverses nations. Plus que jamais*, la Suisse s'est faite, dans la pleine liberté de son indépendance nationale, comme la patrie commune des autres nations. Chez elle, les peuples ennemis se sentent frères encore. Et, lorsque la guerre aura pris fin, ce sera sans doute sur le sol de la Suisse qu'il leur sera moins difficile de se serrer de nouveau la main.

Le fait est incontestable. L'histoire y verra sans doute un des phénomènes les plus caractéristiques de la civilisation chrétienne. Mais ce qui lui donnera toute sa signification, c'est la corrélation grandissante de votre bienfaisant effort national avec l'action de la Papauté.

La ressemblance de l'une et de l'autre s'impose aux plus inattentifs. La Papauté aussi reste irréductiblement en dehors de la guerre. Les raisons qui font du Saint-Siège une puissance essentiellement pacifique sont sans doute d'une nature supérieure à celles qui dérivent de votre neutralité territoriale. L'attitude qui en résulte offre cependant plus d'une analogie. Mais où la ressemblance s'accentue, c'est dans la manière dont vous avez *utilisé votre neutralité pour soulager* les maux de la guerre. Le Pape aussi, se sachant impuissant à enrayer aujourd'hui l'affreuse conflagration, a voulu, du moins, en secourir les victimes. Vous avez noté, comme toute la presse, le décret remarquable de la Congrégation des *affaires ecclésiastiques extraordinaires* qui met au service des prisonniers l'organisation universelle du clergé catholique. Et, comme toute la presse, vous avez enregistré la série imposante des dépêches que l'*Osservatore Romano* publiait, il y a deux jours, et où les chefs de tous les Etats belligérants adhéraient, avec gratitude, à la proposition de S. S. Benoît XV en faveur des prisonniers devenus, par blessure ou par maladie, inaptes à reprendre les armes.

Ces initiatives du Souverain Pontife n'ont pas été concertées avec celles qui sont nées sur votre territoire, avec l'appui ou par l'intervention positive du gouvernement de la Confédération suisse. Mais voyez comme elles se complètent et comme elles se combinent! L'agence-prisonniers, par exemple, organise la recherche des renseignements sur les prisonniers et ceux-ci, grâce aux prêtres que les évêques mettront à leur disposition, se verront faciliter la correspondance avec leurs familles. On n'aurait pas de peine à remarquer d'autres collaborations analogues entre la Suisse et le Saint-Siège: le dévouement effectif à soulager les mêmes infortunes les multipliera et les accentuera forcément. La fraternité chrétienne qui résume, en l'espèce, *toute l'œuvre de la Suisse s'harmonise* d'elle-même avec les manifestations de la Paternité divine dont le Pape est, sur terre, le représentant.

*G. Vanneufville.*

## Autour du cardinal Mercier

*Rome, 8 janvier.*

Le *Messaggero* dit qu'au Vatican on n'a reçu encore aucune confirmation de l'arrestation du cardinal Mercier. La lé-

Le cardinal Mercier

gation belge près le Saint-Siège croit la nouvelle vraisemblable.

Si l'arrestation était chose réelle et si elle était maintenue malgré les protestations du Saint-Siège, le Pape appellerait *le cardinal Mercier à Rome et on peut* croire que l'Allemagne ne s'opposerait pas à la volonté du Souverain Pontife.

*Berlin, 8 janvier.*

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie le communiqué suivant:

« Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a écrit, à l'occasion de Noël, une lettre pastorale, qui, d'après ses instructions, devait être lue, du haut de la chaire, le prochain dimanche et les dimanches suivants.

« A côté d'exposés purement religieux, ladite lettre pastorale contient une série de déclarations d'ordre politique, incompatibles avec l'état actuel d'occupation et qui ont fait un devoir aux autorités allemandes de prendre des mesures pour empêcher une plus grande diffusion de ce document.

« Rendu attentif à ce fait par le gouverneur général, le cardinal a déclaré, verbalement et par écrit, que ces manifestations n'avaient nullement pour but d'exciter les esprits; il se proposait, au contraire, de calmer la population et de l'exhorter à la soumission extérieure *devant la force allemande, tout en conservant* ses sentiments patriotiques; mais, comme le gouverneur n'était pas du même avis et attribuait à la lettre pastorale des tendances à l'excitation, le cardinal n'a pas maintenu les instructions adressées à son clergé de lire *publiquement* et de répandre ladite lettre. »

*Note de la Réd.* : Cette explication montre que le gouverneur allemand s'est mépris sur les intentions du cardinal Mercier.

## LETTRE DE PARIS

### Le général Foch

*6 janvier.*

Je vous ai esquissé la physionomie de *quatre de nos* principaux généraux: Joffre, Pau, de Castelnau et Galliéni.

Il en est un autre, le général Foch, qui, fort peu connu du grand public, serait demeuré certainement très effacé dans son commandement de corps d'armée en temps de paix, alors que la guerre lui permet de donner toute sa valeur et l'élève peu à peu au premier rang dans les gloires de la France.

Commandant du 20me corps au moment où la guerre a été déclarée, il opéra d'abord en Lorraine, puis il prit part à la bataille de la Marne, et ses qualités de tacticien en même temps que d'homme d'action frappèrent le généralissime à tel point que, au début de la bataille des Flandres, il l'appela au commandement du « groupe d'armées » opérant dans le Nord, c'est-à-dire lui confiant une charge et une responsabilité considérables, *faisant de lui véritablement son* « second » pour tout ce front de la bataille où, depuis près de trois mois, se sont livrés les combats les plus héroïques et les plus sanglants qui se fussent jamais vus.

Contrairement à ce que disait un récent article de *l'Illustration*, le général Foch n'est pas de race basquaise, mais de race tarbaise.

Ferdinand Foch vit le jour à Tarbes le 2 octobre 1851. Il était fils de Napoléon Foch, originaire de Valentine, coquet hameau niché dans la banlieue de Saint-Gaudens, sous-préfecture de la Haute-Garonne. Napoléon Foch fut, pendant plus de dix ans, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées (j'ai nommé Tarbes) et c'est là qu'il devint père de trois fils: le général, M. Foch qui, depuis trente ans, exerce dans sa ville natale l'honorable profession d'avoué, à la grande estime de tous ses concitoyens, et un troisième entré dans les rangs de la Compagnie de Jésus.

Tarbes s'honorait déjà d'avoir donné le jour au chirurgien Larrey et au poète Théophile Gautier. Plus tard, la maison qui fait le coin des Allées Napoléon possédera une plaque où l'on pourra lire que là naquit le général Ferdinand Foch, un des glorieux soldats de la guerre de 1914.

Ferdinand Foch fit ses études au lycée de Tarbes, les poursuivit à Saint-Etienne où son père avait été nommé percepteur, suivit à Metz les *cours préparatoires* à l'Ecole polytechnique, où il entra en 1871, et l'année 1872 le voyait revenir à Tarbes au milieu des siens comme lieutenant d'artillerie.

A vingt-six ans, il était capitaine et, rapidement, obtenait son quatrième galon, à la suite de quoi il était nommé professeur de tactique à la célèbre Ecole de guerre, poste qu'il occupa durant cinq ans avec la plus grande distinction.

En 1908, Foch recevait les étoiles de général de brigade et, peu après, il était nommé au poste important de directeur de l'Ecole de guerre à propos de quoi il eût pu dire:

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours!

puisqu'il avait eu, pendant ses cinq ans de professorat, l'occasion d'examiner et de connaître à fond les rouages de cette illustre maison où se sont formés les *meilleurs officiers de notre armée*.

Les principaux éléments de son enseignement tactique ont été réunis en volumes qui jouissent, dans les hautes sphères militaires, de la plus grande considération.

J'ai tâché d'en extraire les principes directeurs afin de mieux saisir ce que le général Foch entend théoriquement par l'art de la guerre et qu'on lui voit mettre si remarquablement en pratique sur les champs de bataille actuels du Nord.

Dans une conférence faite aux *officiers du 29me d'artillerie, en 1903*, alors qu'il était lieutenant-colonel, Foch s'exprimait ainsi au sujet de la bataille de Laon des 9 et 10 mars 1814:

« Au-dessus des fusils et des canons, il y a la manière de s'en servir; il y a les hommes qui les emploient avec leurs aptitudes physiques, leur instruction professionnelle, leur état moral... La solution ne dépend plus seulement des considérations techniques, dextérité de manœuvre ou supériorité du nombre, mais aussi de causes morales nombreuses et profondes fournissant l'entière explication de *faits* qui restent inexpliqués et inexplicables si l'on ne tient compte de ces causes. *(La Bataille de Laon, p. 4.)*

« Un but clairement perçu, une commune pensée, une même sainte colère de tous, un suprême effort d'ensemble, là réside la toute-puissance du choc irrésistible à préparer par nous avec notre armée nationale pour « bouter l'ennemi hors de toute France. » *(p. 31.)*

L'enseignement du général pendant son professorat à l'Ecole de guerre comprend deux volumes: *Des principes de la guerre* et *De la conduite de la guerre*.

Ce dernier est entièrement consacré à des études très *fortes sur la guerre de* 1870.

Dans le premier nous lisons:

« Les formes évoluent, les principes directeurs subsistent... » *(Préface.)*

« L'offensive manœuvrière a finalement raison de toutes les résistances; la défensive passive ne peut éviter l'échec... L'offensive sera manœuvrière ou elle n'aboutira pas... La victoire est aux armées qui manœuvrent, c'est-à-dire qui sont les plus instruites. » *(Avertissement.)*

Le but de l'ouvrage, écrit « pour de jeunes officiers », est l' « orientation à donner à l'esprit pour qu'il conçoive toujours une manœuvre rationnelle ». *(p. XIII.)*

« A la guerre, dit le général, tout s'enchaîne, se commande, se pénètre. *(p. 13.)*

« A notre époque, qui croit pouvoir *se passer d'idéal*, rejeter ce qu'on appelle les abstractions, vivre de réalisme, de rationalisme, de positivisme, ... on ne trouve encore, pour éviter... le désastre, qu'une seule ressource... le culte exclusif de deux abstractions du domaine moral: le devoir, la discipline. » *(p. 129.)*

Qui n'approuverait ces hautes conceptions et cet appel à l'idéal, au devoir, à la discipline?

Enfin, le général Foch a écrit, pour une brochure du colonel Bouysson: « Quatre conférences de tactique », une préface où on dit:

« L'expérience du passé ne peut servir que si elle est méditée...

« Le sentiment primordial de l'action et l'obligation constante d'éclairer cette action, de la mener dans le sens voulu et d'une manière rationnelle, restent la morale supérieure de tout chef de troupe. »

En 1911, le général Foch prenait le commandement de la 13me division, à Chaumont, puis dirigeait le 8me corps à Bourges, et, au début de la guerre, il était à la tête du 20me corps à Nancy.

Après avoir combattu en Lorraine, il commandait, à la bataille de la Marne, la 9me armée, dans la région de Sézanne à Vitry-le-François, et ses qualités de chef, d'entraîneur d'hommes se sont tellement révélées que le généralissime lui a, depuis, confié le commandement de tout le groupe des armées qui opèrent dans la région du Nord.

*Les résultats acquis prouvent combien* le général Joffre eut raison et qu'il se connaît en hommes.

De taille moyenne, d'allure très jeune encore malgré ses soixante-trois ans, le général Foch a des aptitudes physiques qui se joignent heureusement à la science du chef et à la distinction de l'homme.

C'est un beau et un bon soldat!

*Adrien Varloy.*

### Suisse et Savoie

**Un arrêté du ministère français, reçu *hier, vendredi, par l'administration des* douanes de la zone, autorise de nouveau l'importation en Suisse des pommes de terre de la région zonière.**

# LA GUERRE EUROPÉENNE

## Sur le front occidental

### Journée du 7 janvier

*Communiqué français du 8 janvier, 3 h. après midi :*

« L'artillerie ennemie a montré hier beaucoup d'activité en Belgique et dans la région d'Arras. L'artillerie française a répondu vivement et efficacement. Notre infanterie a réalisé quelques progrès.

« Près de Lombaertzyde (au nord de Nieuport), nous avons enlevé à 50 mètres en avant de nos tranchées un mamelon occupé par l'ennemi.

« A l'est de Saint-Georges (à l'est de Nieuport), nous avons gagné du terrain et endommagé sérieusement les tranchées ennemies voisines de Steenstraate.

« Dans le secteur d'Arras, au bois de Berthonval, nous avons dû, sans être attaqués, évacuer certains éléments d'une tranchée où les hommes étaient enlisés jusqu'aux épaules.

« A gauche de La Boisselle, notre ligne de tranchées a été portée plus en avant. Nous occupons le chemin de La Boisselle à Aveluy (au nord d'Albert).

« Dans la vallée de l'Aisne, le duel d'artillerie a été assez vif. Notre artillerie lourde a obtenu de bons résultats. Près de Blansablon, un lance-mines ennemi nous a infligé des pertes, mais, après midi, nous avons arrêté le feu des Allemands.

« Dans le secteur de Reims, à l'ouest du Bois-des-Zouaves, nous avons fait sauter un blockhaus et nous avons occupé de nouvelles tranchées à 200 mètres en avant de nos lignes. Le combat d'infanterie entre Betheny et Prunay (du nord à l'est de Reims) a été d'une extrême âpreté. Les Allemands ont laissé de nombreux morts sur le terrain. Nos pertes ont été minimes.

« Entre Jonchery-sur-Suippe et Souain (au nord du camp de Châlons), nous avons réduit à plusieurs reprises l'artillerie ennemie au silence, nous avons bouleversé les tranchées allemandes et détruit leurs abatis.

« Dans l'Argonne, à l'ouest de Haute-Chevauchée, l'ennemi a fait sauter à la mine quelques-unes de nos tranchées de première ligne qui furent complètement bouleversées. L'attaque violente qu'il prononça aussitôt fut repoussée à la baïonnette. Nous avons fait des prisonniers et maintenu notre front, sauf sur une étendue de 80 mètres, où le bouleversement des tranchées nous obligea à établir notre ligne 20 mètres en arrière.

« Sur les Hauts-de-Meuse et entre la Meuse et la Moselle, rien à signaler. Le vent a soufflé en tempête toute la journée.

« Notre offensive a continué dans la région de Thann et d'Altkirch où nous avons obtenu des résultats importants et repris les tranchées sur le flanc est de la cote 425 où l'ennemi avait réussi à se réinstaller avant-hier. Nous avons gagné ensuite du terrain à l'est de ces tranchées.

« Plus au sud, nous avons enlevé Burnhaupt-de-Haut. Nous avons progressé en même temps dans la direction du Pont d'Aspach et de Kahlberg. L'artillerie ennemie, qui avait essayé sans succès d'atteindre nos batteries, a renoncé à tirer sur elles pour bombarder exclusivement l'hôpital de Thann, qui a été évacué. »

*Communiqué allemand du 8 janvier, au matin :*

« Les pluies persistantes transforment de plus en plus le sol en marécages dans les Flandres, de sorte que les opérations y sont fortement gênées.

« A l'est de Reims, les Français ont tenté cette nuit de nous enlever une tranchée d'avant-poste. Ils ont été rejetés sur leurs positions par une contre-attaque immédiate et nous ont laissé 50 prisonniers.

« Dans le centre et dans la partie orientale de l'Argonne, nos troupes ont de nouveau fait des progrès.

« Une attaque nocturne des Français contre la position de Buchenkopf, au sud de Bonhomme (Vosges), a été repoussée.

« Des attaques françaises répétées contre la hauteur à l'ouest de Cernay ont échoué devant le feu de notre artillerie. Nous avons fait prisonniers deux officiers et cent hommes. Le combat continue pour la possession de la localité de Burnhaupt-le-Haut, au sud de Cernay. »

### Journée du 8 janvier

*Communiqué français du 8, 11 h. du soir :*

« Au nord de Soissons nous avons enlevé une redoute allemande, conquis deux lignes successives de tranchées et atteint la troisième ligne. Trois retours offensifs exécutés par l'ennemi ont échoué.

« En Argonne, une très violente attaque allemande à la hauteur de Haute-Chevauchée nous a d'abord forcés à nous replier sur un kilomètre de front. Mais nous avons contre-attaqué et réoccupé nos positions. »

### Renforts allemands

*Paris, 8 janvier.*

Le *New-York Herald* reçoit de Bruxelles :

« On apprend que 70,000 réservistes ont passé par la ville de Bruxelles ; ce sont des hommes de 45 à 50 ans, très bien équipés et munis d'armes très modernes. De grosses pièces d'artillerie et beaucoup de trains de munitions ont traversé Louvain, se rendant sur le front ouest ; deux trains d'ingénieurs allemands ont séjourné à Louvain durant une semaine entière. »

### Mort du fils de M. Viviani

*Paris, 8 janvier.*

M. Viviani, chef du ministère français, a été informé officiellement de la mort de son fils cadet, soldat d'infanterie tué, le 22 août, à Cussigny (Meurthe-et-Moselle), au cours de l'attaque d'une tranchée allemande.

## Sur le front oriental

*Communiqué allemand du 8 janvier :*

« Un temps défavorable a régné à l'est. Il n'y a pas eu de modification à la frontière de la Prusse orientale, ni dans la Pologne septentrionale.

« Notre offensive continue à l'est de Rawka. Six cents Russes ont été faits prisonniers et nous avons pris cinq mitrailleuses.

« Sur la rive orientale de la Pilitza, il n'y a eu que des combats d'artillerie. »

*Communiqué autrichien du 8 janvier :*

« La situation générale est sans changement. Il n'y a pas eu de combat de quelque durée.

« Dans les Beskides orientales (région des cols d'Uszok, de Lupkof et de Dukla), une offensive de grosses forces russes par dessus les hauteurs à l'est de Czeremcha a été refoulée au loin par une contre-attaque. Nous avons fait 400 Russes prisonniers et pris trois mitrailleuses. »

### Navires turcs coulés

*Paris, 8 janvier.*

*(Officiel.)* — Un grand transport turc a été coulé le 2 janvier par une mine à la sortie du Bosphore.

Un autre transport turc, convoyé par le croiseur turc *Medjidié*, a coulé le 5 janvier, dans la mer Noire, entre Sinope et Trébizonde.

Le croiseur protégé russe *Mercuria* et le destroyer russe *Gnienni* ont attaqué le convoi. Le *Medjidié*, quoique atteint de plusieurs projectiles, a réussi à s'enfuir.

### Italie et Serbie

*Paris, 8 janvier.*

On mande de Milan au *Temps* :

On apprend de bonne source qu'un accord italo-serbe est intervenu au sujet des débouchés de la Serbie sur l'Adriatique.

# Confédération

### L'Impôt de guerre

Le Conseil fédéral s'est occupé, hier, de la question constitutionnelle du projet d'impôt de guerre. Après une vive discussion, il a décidé d'adopter un nouvel article constitutionnel, qui, après son approbation par les Chambres, sera soumis à la votation du peuple et des cantons.

Par ce nouvel article, l'Assemblée fédérale recevra pleins pouvoirs pour mettre en vigueur un arrêté fédéral concernant la perception des impôts directs de guerre.

Rappelons que l'impôt serait prélevé sur les fortunes à partir de 30,000 francs et sur les revenus dépassant 3000 francs. Le taux serait progressif et varierait de 0,50 à 5 pour mille sur la fortune et de 0,50 à 5 pour cent sur les revenus.

### Commissions parlementaires

Les deux commissions parlementaires chargées d'étudier le projet d'entente franco-suisse pour la gare internationale de Vallorbe se réuniront le 11 janvier à Berne. M. Python fait partie de la commission des Etats.

Le 22 février se réunira, à Berne également, la commission du Conseil national chargée d'examiner le rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises par ce dernier pour assurer la neutralité de la Suisse dans le conflit actuel. M. le conseiller national Max Diesbach fait partie de cette commission.

### Le patriotisme des Suisses à l'étranger

Le comité « Pro Patria Suiza » a transmis à la caisse d'Etat fédérale, par l'entremise de la légation suisse à Buenos-Ayres, un don de 100,000 francs, produit d'une collecte organisée parmi les Suisses de l'Uruguay, du Paraguay et de la République Argentine. Ce don a été versé au fonds de secours pour les Suisses nécessiteux. De vifs remerciements ont été adressés aux généreux donateurs.

— Une collecte organisée par le consul suisse à Melbourne (Australie), auprès des Suisses de l'Etat de Victoria et de la Tasmanie, a produit 8126 fr., qui ont été remis à la légation de Suisse à Londres.

Cette somme est destinée au Conseil fédéral, pour le soulagement des familles suisses tombées dans la détresse à la suite de la mobilisation.

### La Confédération industrielle

Nous avons annoncé que le Conseil fédéral discutait un projet introduisant le monopole fédéral des céréales pour la durée de la guerre, en ce sens qu'il ne pourrait y avoir de céréales importées en Suisse que par la Confédération. Ce serait le moyen le plus sûr, nous l'avons dit déjà, de mettre un terme aux méfiances sans cesse renaissantes qui se sont manifestées dans des pays étrangers.

L'intervention de la Confédération dans le mécanisme industriel et commercial s'est étendue ces jours passés sur plusieurs autres points. Nos fabriques de pâtes alimentaires travaillent avec la semoule, produit obtenu par une mouture grossière de certaines espèces de blé dur. Au lieu de produire la semoule, nous la faisions venir de l'étranger. Les Français ayant retenu dans le port de Marseille la semoule achetée par nos fabricants, la Confédération a acheté du blé dur à l'étranger, l'a fait moudre par nos moulins indigènes, lesquels revendent la semoule à nos fabricants, aux prix fixés par le Conseil fédéral.

Cette autorité est intervenue aussi à propos des cuirs. On sait que la tannerie suisse s'est laissé supplanter, depuis un certain nombre d'années, par la tannerie étrangère, faute d'installations suffisamment perfectionnées et puissantes. La Suisse dispose cependant de fortes quantités de peaux ; mais ce sont les Allemands qui nous les achètent et qui nous les revendent ensuite sous forme de cuir préparé. Or, il est arrivé, au début des hostilités, que les cuirs, dont l'importation était arrêtée, ont manqué en Suisse. En cas de participation active à la guerre, nous aurions peut-être été très embarrassés pour procurer à nos troupes les chaussures nécessaires. Dès lors, le Conseil fédéral a agi sur les bouchers et autres vendeurs de peaux brutes, afin d'obtenir que celles-ci fussent mises à la disposition de la tannerie indigène à un prix abordable pour elle.

# CANTONS

### SAINT-GALL

*Pour l'enfance malheureuse.* — M. Grüter, directeur du Crédit saint-gallois, qui vient de fêter le 50e anniversaire de son entrée dans cet établissement, dont il est directeur depuis quarante ans, a remis à cette occasion, à la commission des écoles de la ville, une somme de 25,000 francs pour les colonies de vacances des enfants pauvres.

### Un recours à propos de crémation

Dans sa séance d'hier, vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé du recours du conseil municipal de Lucerne, contre un arrêté du gouvernement lucernois, en ce qui concerne la création d'un four crématoire au cimetière de la ville.

Le gouvernement lucernois avait annulé une décision du conseil municipal de la capitale, de céder une parcelle du terrain pour la création d'un crématoire; pour ce faire, le gouvernement se basait sur la constitution cantonale.

Le recours interjeté par le Conseil municipal auprès du Tribunal fédéral, recours qui était basé sur les dispositions de la Constitution fédérale relatives à la liberté de conscience, a été écarté par la Haute Cour.

Le Conseil municipal de Lucerne s'adressa alors au Conseil fédéral, en se basant sur l'article 53 de la Constitution fédérale, qui garantit la décence des enterrements. Mais le Conseil fédéral a également écarté le recours, en alléguant que l'article 53 n'était pas applicable à la question.

### Les emprunts

Pour subvenir à ses nombreuses dépenses, la ville de Berne se voit obligée, elle aussi, de faire un nouvel emprunt de 20 millions. L'émission en aura lieu ce mois même, à 5 %. L'usine à gaz et l'usine électrique ont été agrandies ; des abattoirs ont été construits ; des maisons d'école ont dû être édifiées. Tout cela coûte gros, et, le 15 juillet, il faudra rembourser un emprunt de 7 millions et demi, contracté en 1900. Les 20 millions serviront tout juste à ces dépenses.

Actuellement, la ville fédérale a une dette de près de 45 millions de francs ; cette dette sera montée à 55 millions dans un mois.

# LA SUISSE ET LA GUERRE

### Une interview du général Wille

Le *Petit Parisien* a envoyé un de ses rédacteurs interviewer le général Wille. Le journaliste redoutait fort d'approcher le commandant en chef de l'armée suisse, qu'il jugeait, d'après ses photographies, devoir être d'un accès plutôt malaisé. « Jamais je n'oserai aborder pareil guerrier », se disait-il au moment de solliciter l'entretien. Quand il fut en présence du général, il se confondit en excuses de lui dérober une parcelle d'un temps si précieux et s'efforça, par un préambule cérémonieux, de se concilier les bonnes grâces du « guerrier ». Mais le général Wille mit promptement à l'aise le journaliste. « Que me racontez-vous là, Monsieur ? Croyez-vous que je suis aussi occupé que le général Joffre ? Certainement, j'ai à faire ; mais il me reste encore, Dieu merci, du loisir pour m'entretenir avec vous aussi longtemps qu'il vous fera plaisir. »

Le général répondit ensuite complaisamment aux questions de son interlocuteur sur la mobilisation suisse, sur le renvoi d'une partie des troupes dans leurs foyers, le reste suffisant à la garde de la frontière, que protègent, par surcroît, les obstacles que l'hiver ajoute aux défenses naturelles. « Soyez assuré, dit à ce propos le général, que le jour où il prendrait envie à quelqu'un de forcer le passage, il nous trouverait à notre poste. »

« On a, en effet, souvent parlé de ce que l'on appelle le boyau de Porrentruy », remarqua le journaliste, qui ajoute que, à ces mots, « la figure du général prit subitement l'expression qu'il réserve d'ordinaire aux photographes ».

— Le boyau ! Vous allez parler du boyau ! jeta le général Wille. Mais songez donc, Monsieur, quelle est votre témérité ! Si certains civils, que je connais, vous avaient entendu, on dirait tout de suite que nous faisons, vous et moi, de l'espionnage. Pas un mot sur le boyau ! C'est un boyau réservé. »

On voit que l'entretien fut assaisonné du meilleur humour. Le journaliste se retira enchanté, avec une moisson de renseignements propres à lui donner une haute idée de notre organisation militaire et du chef suprême de notre armée.

### Le ravitaillement de Lille par la Suisse

Nous avons publié la requête adressée par les autorités municipales de la ville de Lille au président de la Confédération suisse, lui demandant d'intervenir pour assurer le ravitaillement de la population civile de la grande ville du Nord, occupée par les Allemands.

C'est par les journaux que le président de la Confédération a eu connaissance de cette demande, qui a mis fort longtemps à parvenir à son adresse. C'est ces derniers jours seulement qu'elle est arrivée à Berne, avec un certain nombre de demandes semblables des communes voisines de Lille.

Le chef du Département politique, M. Hoffmann, étudie actuellement l'affaire avec tout l'intérêt qu'elle mérite.

### Un soldat mort dans la neige

Le canonnier Alfred Forster, de Thalwil (Zurich), s'étant égaré entre Andermatt et le fort Stœckli, voulut s'asseoir dans la neige, pour se reposer. Il s'y endormit pour ne plus se réveiller. Le 2 janvier, son cadavre a été retrouvé et ramené au fort Stœckli par des camarades.

Avant la mobilisation, Alfred Forster était commerçant à Budapest. Il était rentré en Suisse pour servir son pays.

### La contrebande à la frontière

Dix-sept personnes de Bonfol, qui transportaient, de Suisse en France, des marchandises, ont été arrêtées, les unes par des douaniers suisses, les autres par des douaniers français.

Résultat pour ces imprudents : condamnation à la prison et forte amende.

### Les « Gesellen » sous les drapeaux

L'Association internationale des *Gesellenvereine*, qui compte 80,000 membres, en a 60,000 sur les champs de bataille. Parmi les « compagnons » suisses, plus de 1000 sont sous les drapeaux.

L'office central de l'Association, qui est à Cologne, annonce qu'il est tombé jusqu'ici, en Allemagne seulement, 727 disciples de Kolping, dont 167 étaient décorés de la croix de fer.

## A LA MONTAGNE

### Les avalanches dans l'Engadine

On était sans nouvelles, à St-Moritz (Grisons), de deux touristes qui s'étaient rendus à la Suvretta pour passer quelques jours à la cabane de Jürg-Jenatsch.

Les deux touristes étaient M. Ernest Volmar, de Lucerne, et Mlle Lydia Affolter, de Zurich.

Une colonne de secours partit de St-Moritz hier matin, vendredi, malgré la tempête de neige, pour se rendre à la cabane de Jürg-Jenatsch.

On a retrouvé sur l'alpe Val, une demi-heure avant d'arriver à la cabane, M. Volmar, qui, depuis quatre jours, était exposé aux rigueurs du froid et était exténué.

Mlle Affolter a été ensevelie sous une avalanche.

Une nouvelle colonne de secours, avec des médecins et des soldats, part pour le lieu de l'accident, mais elle dut rebrousser chemin, le temps étant très mauvais dans l'Engadine.

# Echos de partout

*POUR RENOUVELER NOTRE VOCABULAIRE*

Il y a, suivant la mode, des expressions stéréotypées dont on aime à émailler son langage. Mais, d'entendre toujours ces mêmes mots et à chaque instant, cela finit par être irritant pour les personnes qui ont du goût et des lettres. Puis n'a-t-on pas remarqué que, à Fribourg, et peut-être aussi à Lausanne et à Neuchâtel, les expressions restent en vogue quand elles sont déjà démodées à Paris et même à Lyon ?

La guerre actuelle nous offre un moyen de renouveler nos figures de style et, s'ils le veulent bien, les Fribourgeois peuvent échanger le stock de leurs rossignols contre de la marchandise de première fraîcheur. Nous leur en fournissons à la hâte quelques spécimens : leur génie inventif fera le reste.

Dans une prise de bec, il serait bien qu'on ne se dise pas : « Ferme ta boîte », mais « Ferme ton 42 ».

Lorsqu'en sortant du restaurant un honnête bourgeois ne retrouvera plus son manteau, il dira : « Qui est-ce qui m'a mobilisé mon pardessus ? »

Quand un ami demandera à un père de famille des nouvelles des siens, il pourra s'exprimer pittoresquement de la façon suivante : « Qu'est-ce qu'on fait dans la tranchée ? »

Qu'un homme un peu éméché ne reconnaisse plus la porte de sa maison, il s'écriera : « Je ne retrouve pas mon boyau ! »

Si sa tendre moitié le reçoit mal, il racontera, le lendemain : « Oh ! mes amis ! quelle rafale ! »

En sortant, la tête basse, du bureau de son directeur, l'employé aurait mieux à dire que : « J'ai reçu un savon... une tuile... une douche... » On lui sera plus sympathique s'il dit : « J'ai reçu une marmite. »

A supposer que, en ces temps tragiques, il y ait encore des collégiens assez peu consciencieux pour copier leurs « compositions » et qu'ils doivent expliquer leur mauvaise note en disant qu'ils se sont fait prendre, ils désarmeront papa en lui avouant timidement : « Le professeur m'a repéré mon bouquin. »

---

16 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

# John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

Restée debout, Francine, silencieuse, tordait la courroie de sa ceinture, tandis que des larmes perlaient au bord des cils. Sa mère l'examinait en soupirant.

Résolument, elle déclara : « Edmond n'est pas mal de sa personne ? »

La jeune fille eut un geste vague : « Oh ! je ne pense pas déjà à me marier. »

Mme Leduc devint pourpre. Elle dit sèchement :

— Je vois bien que tu t'es mis dans la tête quelqu'un. J'ai eu tort de te laisser libre avec lui. Tu vas peut-être manquer un beau parti et tu t'en repentiras, ma pauvre Francine. Nous étions les premiers à trouver M. John comme il faut, ton père et moi, mais il n'est pas de chez nous et nous ne le connaissons que d'après ce qu'il voulait bien nous dire. Il était prévenant pour toi, parce que tu lui apprenais le français. Je comprends cela. Ces jeunes gens-là viennent ici pour s'instruire ou s'amuser. Lui, il est fortuné d'apparence... Je serais bien surprise qu'il revienne... Et puis, épouser quelqu'un pour sa beauté, ça ne se voit guère plus que dans les romans... Dans la vie...

— Tu n'avais qu'à dire à ta dame Heurteloup que je ne veux pas me marier encore.

— C'est ce que je lui ai dit.

Puis, elles se turent.

— Allons, fit la mère en se levant au bout d'un instant, nous en recauserons un autre jour. Et l'embrassant — : réfléchis... Adieu... Dors tranquille...

Demeurée seule, Francine ouvrit sa fenêtre.

Au même moment — était-ce une illusion ? — il lui sembla qu'au delà des maisons avoisinantes, s'élevait un air plaintif de violon, un air entendu déjà.

Cependant, ramenant son châle sur ses épaules, elle s'accouda.

En face d'elle la clarté lunaire bleuissait la colline boisée ; au-dessus des bâtiments sinistres longeant la rivière qui clapotait en bas, la flèche de l'église se dressait toute veloutée d'ombre noire.

La flèche ! que de fois John la contempla !

Un regret oppressait Francine : « Comme les jours s'enfuient déjà, je ne revois plus si nettement sa physionomie, je ne parviens pas à ressaisir le timbre de sa voix. Voyons ! Comment me disait-il ces mots ? quelle expression avaient ses yeux ! Oh ! que c'est loin, tout cela !

Soudain, elle entendit un à un les neuf coups de l'heure argentine. Un son sépulcral emplit l'espace, puis d'autres sons plus vibrants encore, étouffant toutes les autres rumeurs, jusqu'au bruit berceur du moulin, se régularisèrent en un balancement monotone et solennel.

Au souffle haletant de la jeune fille se rythma cette respiration sonore de la nuit.

Elle eut un sourire de béatitude : « Le couvre-feu ! » s'écria-t-elle. Ne l'entendait-elle pas vraiment pour la première fois, cette voix qui prenait en pitié sa détresse et semblait vouloir l'entretenir de lui, pour rendre, hélas ! plus affreux ensuite le silence.

Alors accoururent sur ses lèvres les vers de Longfellow :

*Solemny, mournfully*
*Dealing its dole ;*
*The Curfew-bell*
*Is beginning to toll.*

Comme elle était heureuse en ce soir d'été où, sur la terrasse de l'hôtel, il lui déclamait ces vers qui, aujourd'hui, évocateurs des yeux francs, du bon sourire de l'ami, devenaient pour elle autre chose que des mots harmonieux. Elle comprenait que la tristesse est sœur de la poésie, et que ce n'est pas aux heures de joie qu'on se plaît à écouter la voix consolatrice des cloches nocturnes.

*Darker and Darker*
*The black shadows fall*
*Sleep and oblivion*
*Reign over all !*

Sous l'abat-jour rose de la lampe, elle revoyait John à cette première leçon d'anglais où le premier aveu s'échangea. Les lumières qui scintillaient sur la colline, dans le brouillard argenté, n'étaient-ce pas un peu celles du foyer familial où John vivait maintenant éloigné d'elle ?

« John, songeait Francine, les yeux voilés de larmes, se peut-il que vous m'ayez menti, qu'elles soient des chimères mes espérances de bonheur ? Pourquoi me l'avoir laissé entrevoir si tôt ce bonheur que je ne veux mériter, cher fiancé de mes rêves, qu'en souffrant longuement pour vous. Vous incarniez dans ma pensée, ô mon idéal vivant, les grands hommes qui illustrèrent votre nation et les héros de vos écrivains. Vous vous entouriez constamment à mes yeux du décor de ces villes que, prononcées par vos lèvres, j'aimais pour la beauté de leurs noms. Vous m'aviez communiqué un peu de votre âme avec le langage de votre pays ; vous n'étiez plus étranger pour moi. Et comme au retour d'un long voyage, je me retrouve toute dépaysée dans mon pays natal, parce que j'étais une autre femme près de votre cœur, John. Vous ne m'avez pas quittée, non, je vous entends maintenant et je vous vois avec les yeux du souvenir, mais c'est moi qui suis comme exilée de cette Angleterre enchantée où je vivais en vous. »

Doucement, tandis que s'égouttaient les derniers sons du couvre-feu, Francine referma sa fenêtre et, s'agenouillant sur son prie-Dieu.

— Mon Dieu, supplia-t-elle, faites-moi la grâce qu'il revienne.

Puis, le sommeil venu, elle revit en songe deux yeux clairs comme l'eau des vagues s'élargir, s'élargir toujours, confondus en une surface d'un vert glauque. Cela déferlait en flots houleux, s'étalait à l'horizon comme une mer, la mer immense au delà de laquelle elle devinait une ligne blanche dans la brume, et de ses bras de rêve, elle étreignit cette ligne blanche, la grande île fabuleuse, l'Angleterre — toute l'Angleterre !

VII

Ils étaient trois insulaires qui, en long caoutchouc et tête nue sous la pluie fine de novembre, contemplaient, hier encore, sur la place de l'église, le haut clocher. Un quatrième Anglais était visible aussi sur le quai, et le monde s'en amusait, parce que dans la matinée, pour réagir contre le froid, il se mettait à courir, les coudes au corps, la pipe aux dents.

Maintenant, on a l'impression que, délaissant les positions acquises, les conquérants se sont enfuis.

Et la conquête semble arrêtée.

Palpitante et joyeuse, l'été, la petite ville de Roulbec est redevenue silencieuse et pensive. Sa vie traditionnelle a repris son battement régulier.

Ainsi mérite-t-elle d'être vue par ceux mêmes qui, trop nombreux durant la belle saison, défigurent par leur présence sa physionomie originale.

D'irréels levers du soleil incendient toujours les fenêtres à croisillons sculptés de certains logis de la Grande Rue où se déchire la longue écharpe de fumée bleue montant du brûloir à café que tourne méthodiquement l'épicier sur le trottoir.

Non, plus de peintres pour croquer le profil moyenâgeux des ruelles où le cri perçant des marchandes en bonnet, poussant devant elles leur charrette nacrée de poissons frais ou bigarrée de légumes, fait surgir aux lucarnes tous les visages familiers. Sous les consoles des boutiques basses, ce sont des merciers, bouchers et perruquiers qui se montrent dans le cadre incliné des portes, quand, sonnant sa cloche, le garde-champêtre s'arrête aux carrefours pour lire son annonce au-dessus des têtes mal peignées des gamins aux pieds nus.

Servantes avec porte-cou, allant emplir à la fontaine leurs seaux que leurs commérages laissent déborder ; commis à tablier bleu, roulant sur les pavés d'énormes fûts, au fond d'une cour sombre où tremblote une lumière ; clerc d'huissier avec sa sacoche, facteur avec sa canne, font lever les yeux de quelque couturière tirant son aiguillée de fil blanc derrière les rideaux. Brave fille, sans idéal semble-t-il, parce qu'elle ne cherche point son bonheur au delà de l'horizon du pays.

*(A suivre.)*

# FRIBOURG

## Le cinquantenaire de la béatification du Père Pierre Canisius

La *Semaine catholique* de ce jour publie l'exhortation suivante de Mgr l'Evêque du diocèse :

La béatification du P. Pierre Canisius a été solennellement célébrée, à Fribourg, les 25, 26, 27 juin 1865 et, dans les autres paroisses du diocèse, le deuxième dimanche du mois de juillet de la même année.

Nous ne pouvons laisser passer inaperçu le cinquantième anniversaire de ce glorieux événement. Le B. P. Canisius a été et demeure le protecteur de la ville et du canton de Fribourg ; il a été, en son temps, le patriarche de l'Eglise de Suisse, une *colonne* de la religion catholique, un homme dont les héroïques vertus, la haute et vaste science, les grands travaux apostoliques ont été proclamés par saint François de Sales lui-même, son illustre contemporain.

La guerre mondiale à laquelle nous assistons avec stupeur et qui semble devoir durer encore de longs mois ne nous permettra pas de donner aux fêtes religieuses du cinquantenaire toute l'ampleur et tout l'éclat extérieur que mériterait le grand Canisius. Les conditions économiques actuelles nous commanderont d'être modestes et de réduire les dépenses au strict nécessaire. Mais précisément parce que les temps sont mauvais et que notre pays n'est pas entièrement à l'abri de multiples et de graves dangers, il importe souverainement que nos fêtes du cinquantenaire soient des manifestations sincères de foi, de piété et de ferveur eucharistique, un épanouissement de vie chrétienne et surnaturelle, un renouvellement de dévotion et de confiance envers le bienheureux Fondateur du Collège Saint-Michel. Ce seront surtout des fêtes de l'âme et du cœur.

Pour préparer les fêtes jubilaires qui auront lieu au cours de cette année 1915, Nous avons jugé opportun de nommer la commission suivante ; Mgr Esseiva, prévôt de Saint-Nicolas, président ; Mgr Kleiser, chanoine de Notre-Dame ; M. le chanoine Dr Castella, directeur au Grand Séminaire ; M. E. Morand, professeur au Collège Saint-Michel.

La tâche de cette commission sera d'établir et de Nous soumettre un programme des fêtes et des cérémonies, d'organiser dans le détail les solennités, de se mettre en rapport et de s'entendre avec les autorités civiles du canton et de la ville de Fribourg, avec les associations, *instituts, congrégations, œuvres*, en un mot, avec toutes les sociétés dont la présence ou le concours actif pourra contribuer au succès de nos fêtes religieuses.

Tout le diocèse, Nous l'espérons, s'associera dans la mesure du possible aux fidèles de la cité des Zæhringen pour honorer dignement le célèbre et saint apôtre qui, au XVIme siècle, embrassant de vastes horizons, s'est dépensé tout entier non seulement pour l'Allemagne, la ville et le canton de Fribourg, mais encore pour notre diocèse, pour la Suisse catholique et l'Eglise universelle.

Fribourg, le 4 janvier 1915.

† André BOVET,
*Evêque de Lausanne et Genève.*

### Remerciements de Sa Grandeur

L'Evêque de Lausanne et Genève, dans l'impossibilité où il se trouve de répondre directement à tous les vœux qui lui ont été exprimés à l'occasion du 30 novembre et du renouvellement de l'année, remercie ses vénérés confrères, les communautés religieuses, les instituts et les fidèles, adresse à tous ses chers diocésains ses meilleurs souhaits et demande à Dieu que cette année 1915, si douloureuse pour tant de millions d'hommes et tant de nations, soit une année de concorde, de paix et de prospérité pour notre patrie.

### Conseil d'Etat

*(Séance du 8 janvier.)* — Les officiers dont les noms suivent sont promus au grade de premier lieutenant d'infanterie :

MM. Paul Cardinaux, à Fribourg.
Julien Dessibourg, à Fribourg.
Pierre Gottrau, à Fribourg.
Othmar Gretener, à Bulle.
Samuel Gutknecht, à Agrimoine.
Jean Kolly, à Fribourg.
Albert Marro, à Fribourg.
Gédéon Mottas, à Fribourg.
Franz Muller, à Tablat (St-Gall).
Irénée Musy, à Semsales.
Séraphin Wicht, à Léchelles.

### Conférence apologétique pour les hommes et les jeunes gens

Demain dimanche, 10 janvier, à 6 h., conférence dogmatique et morale, pour les hommes et pour les jeunes gens, au Cercle catholique.

### Pour le vignoble

Le canton de Fribourg retirera un subside fédéral de 114 fr. 90 pour reconstitution, en 1914, de vignes détruites ou menacées par le phylloxéra.

### Conférence de M. G. de Montenach

En annonçant ses conférences d'hiver, le comité romand de l'*Association catholique populaire* s'exprimait ainsi :

« Sans nous départir de l'attitude de neutralité que les circonstances et ses intérêts mêmes imposent à la Suisse, nous avons le droit et le devoir d'exprimer, avec toute l'impartialité et le souci de la justice nécessaires, les grandes leçons qui se dégagent de la guerre actuelle et qui dominent les faits eux-mêmes. Nul n'est mieux placé que l'Association populaire catholique suisse pour exposer les principes permanents qui règlent en cette matière l'attitude de l'Eglise et de notre patrie. »

Conformément à ce programme, la section de notre ville, d'entente avec le Cercle catholique, fera donner lundi prochain, 11 janvier, à 8 h., la première des conférences prévues ; elle a pour titre : *Guerre et Patrie.*

L'actualité du sujet, le charme de la parole du conférencier ne manqueront pas d'attirer un nombreux public à cette séance, instructive, intéressante et utile.

Les membres du Cercle catholique, ceux des deux sections (messieurs et dames) ainsi que les jeunes gens des sous-sections paroissiales sont instamment et cordialement invités à y prendre part.

Les personnes qui s'intéressent à la question traitée et qui ne font pas partie des associations ci-dessus seront également les bienvenues.

### Pour les militaires sans travail

On nous écrit :

Fribourg possède depuis quelques jours un bataillon de volontaires, en majorité Neuchâtelois et pour la plupart accourus de l'étranger pour défendre leur pays au moment de la mobilisation. Lors du licenciement de la 2me division, ces braves gens se sont trouvés sans travail : une crise intense sévissait à La Chaux-de-Fonds et au Locle dans l'industrie horlogère. C'est alors que l'autorité militaire, émue de cette détresse, organisa, sur l'initiative du colonel de Loys, ce détachement, qui stationnera dans notre ville jusqu'au rappel de la division. Ce bataillon, commandé par le major Vicarino, ne perdra pas son temps ; il travaillera à son progrès militaire. Mais il faut aussi songer à mettre un peu de joie dans la vie de caserne fatalement un peu morne de ces déshérités, qui n'ont pas, comme leurs camarades, le bonheur de passer au milieu des leurs cette période de congé.

Un comité de dames s'est formé à cet effet, et nous ne doutons pas qu'il aura la main heureuse. Nous voudrions cependant suggérer à nos concitoyens une idée : le menu du soldat est sans doute suffisant, mais il est monotone, et l'atmosphère froide du réfectoire fatigue rapidement. Ne pourrions-nous pas le dimanche convier à notre table de famille un de ces braves soldats auquel une bourse anémiée ne permet pas le voyage coûteux au pays de Neuchâtel ? Il partagerait avec nous notre menu — menu de guerre peut-être — dans une intimité réchauffante. Les Fribourgeois, toujours si prompts à la générosité, souscriront sans doute à cette idée. Ils feront à la fois par là une œuvre sociale et un acte de reconnaissance patriotique.

Prière de s'inscrire :

1° Bureaux de la *Liberté* de l'Avenue de Pérolles, ou Librairie catholique, place de Saint-Nicolas ; 2° au bureau de l'*Indépendant*, Grand'Rue ; 3° dans les magasins de cigares : au Pacha, au Vizir, chez Mmes Arquiche, à la Ville de la Havane, chez Mme Martin, à la Civette.

### Soirée théâtrale et musicale

C'est demain soir dimanche que la société de Belles-Lettres donnera une seconde et dernière fois la comédie de Forest : *Par un jour de pluie* et la pièce de François Coppée : *Fais ce que dois.*

Le programme de la partie vocale du concert a été complètement renouvelé : Mme Eline Biarga y figure dans la première partie avec le *Songe d'Iphigénie en Tauride* de Glück et une *Chanson piémontaise*, dans la seconde avec l'*Air de Philine* de Mignon (Ambroise Thomas) et la *Sérénade inutile* de Brahms.

Mme Arnold Bourgknecht chantera quelques vieilles chansons de France, puis l'*Air du Crépuscule de Tell* et une *Chanson* de Doret.

M. Arnold de Graffenried-Villars donnera le *Cor*, de Flégier, le *Roi d'Ys*, de Lalo, et les *Deux Grenadiers*, de Schumann.

Enfin, pour terminer, un duo pour soprano et baryton : *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach interprété par Mme Eline Biarga et M. de Graffenried-Villars.

Location au magasin de musique L. Vonderweid ; le magasin sera ouvert demain dimanche de 11 h. à midi.

### Approbation des taureaux

Les éleveurs sont informés que l'approbation des taureaux destinés à la reproduction aura lieu aux endroits et jours indiqués ci-après :

Lundi 11 janvier, à 9 h., à Courtepin, place du Buffet ; à 11 ½ heures, à Chiètres, champ de foire ; à 1 ½ heure, à Morat, place de la Gare ;

Mardi 12, à 9 h., au Mouret, place de l'Auberge ; à 1 heure, à Farvagny, place de l'Auberge ;

Mercredi 13, à 11 h., à Albeuve, champ de foire ; à 1 ½ h., à Bulle, champ de foire.

### Musique de Landwehr

Mardi, les membres de la musique de Landwehr se réunissaient, dans la salle de la Brasserie Bavaroise, pour leur traditionnelle soirée des Rois. Plusieurs membres honoraires et passifs y assistaient.

Après un substantiel repas, agrémenté des productions de deux orchestres distincts, composés de membres de la société, M. Sormani, président, a souhaité une cordiale bienvenue à tous les participants et a donné lecture de plusieurs télégrammes et lettres, notamment de M. le syndic Weck, qui, empêché, disait regretter de ne pouvoir, comme habituellement, assister à la soirée annuelle de la Landwehr.

Le vice-président, M. Sauser, a fait ensuite part du rapport du comité sur l'activité de la Landwehr pendant l'année 1914.

Ce rapport constate la perturbation causée dans ce corps de musique par la mobilisation, tant au point de vue musical qu'au point de vue financier. De nombreux et beaux projets n'ont pu être réalisés. De nombreux membres actifs ont été appelés sous les drapeaux ; la plupart y sont encore, et d'autres seront peut-être rappelés prochainement.

Malgré ces circonstances, la Landwehr compte à son actif 130 répétitions et prestations (128 en 1913), se répartissant comme suit :

97 répétitions générales, 2 assemblées statutaires, 2 soirées, 1 arbre de Noël, 3 concerts payants, 2 concerts de bienfaisance, 8 concerts publics, 1 concert payé, 1 concert patriotique à la cantine des sous-officiers à l'occasion de la mise de piquet de l'armée suisse, 1 concert gratuit, 3 sérénades, 1 concours sans classement, 5 cortèges, processions et funérailles, 2 réceptions de sociétés et 1 diane.

En outre, 17 assemblées extraordinaires ont eu lieu, au cours des répétitions. Dans ces chiffres, ne sont pas mentionnés les cours d'élèves et les répétitions partielles.

La moyenne générale de la fréquentation des répétitions atteint le 70,7 % (83 ½ % en 1913). C'est un résultat satisfaisant, si l'on considère que les absences pour service militaire ou les congés entrent en ligne de compte dans le pourcentage.

L'effectif actuel de la musique de Landwehr est le suivant : 73 membres exécutants, 8 élèves, 27 membres honoraires, 372 membres passifs, soit un total de 480 membres.

Il a été procédé à la remise de diplômes à cinq membres actifs qui ont accompli cinq ans d'activité, ainsi que du souvenir traditionnel à M. Charles Christinaz, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans la Landwehr.

M. Canivez, directeur, a donné des renseignements détaillés quant à la partie musicale, aux progrès réalisés et à la méthode d'enseignement adoptée pour une harmonie comme la Landwehr. Ont encore pris la parole, M. le colonel Reynold, dont la brillante improvisation a été chaleureusement applaudie et M. Paul Scheibenstok, ancien président de la Musique militaire du Locle, qui a rappelé d'anciens souvenirs, faisant allusion notamment à la première rencontre, en 1872, à Mâcon, de la Musique militaire du Locle et de la Landwehr, qui était alors musique militaire.

La soirée s'est prolongée au milieu de productions diverses et variées, sous la direction de M. Mouret, ingénieur, acclamé major de table.

### Société des tramways

Les recettes totales des tramways de Fribourg se sont élevées pour l'an dernier à 13, 453 fr. 10 ; elles étaient en 1913 de 11,552 fr. 75. La plus-value pour 1914 est donc de 1,900 fr. 35. Naturellement, les recettes ont sensiblement diminué depuis le mois d'août. Il faut attribuer cette baisse au resserrement des affaires et aussi à la réduction du nombre des voitures.

***

Nous apprenons que la Société des tramways songerait à congédier une dizaine d'employés, à la suite de la réduction de ses horaires. Nous voulons espérer qu'il pourra éviter cette mesure, plus particulièrement pénible dans les circonstances que nous traversons.

**Grande Congrégation latine de la B. V. Marie.** — Demain soir, dimanche, à 6 h. ½, réunion ordinaire dans la chapelle de Saint-Ignace, Collège Saint-Michel.


ALIMENT DE FORCE
OVOMALTINE
n'est pas seulement **la plus efficace,** mais aussi, à cause de sa haute puissance nutritive
**le plus avantageux des aliments de force.**
Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274
**A. Dr WANDER S. A., BERNE**


**Mort sur la route.** — Hier soir, vendredi, vers neuf heures, la préfecture de la Sarine et M. le docteur Comte ont procédé à la levée du corps d'un pauvre homme nommé Jacques F., âgé de 58 ans, marié, père de deux enfants de cinq et six ans et originaire de Saint-Ours. M. F. fut trouvé étendu, sans vie, sur le chemin, à Granges-sur-Marly. A côté de lui se trouvait un petit char chargé de bois mort. Un gros chien veillait auprès du corps de son maître, ne permettant pas qu'on en approchât. Il fallut prendre de grandes précautions pour éloigner le fidèle animal.

F. paraît être mort d'une congestion ou d'un anévrisme.

### SOCIÉTÉS

Cercle catholique. — Demain soir, dimanche, à 8 ½ h., réunion familière pour les membres du Cercle, leurs amis et connaissances.

*Männerverein.* — Demain dimanche, à 8 h. du soir, aura lieu au local, Brasserie Peier, l'assemblée générale avec renouvellement du comité. Tous les membres sont invités à y assister aussi nombreux que possible.

Société fédérale de gymnastique des hommes, Fribourg. — MM. les membres sont informés que, dans sa dernière assemblée, la Société a décidé de recommencer les leçons de gymnastique, à la halle des Grand'Places, lundi 11 janvier, à 8 ½ h. précises du soir.

Orchestre de la Ville. — Ce soir samedi, à 8 ½ h., répétition au Collège.

## Calendrier

DIMANCHE 10 JANVIER

**Dans l'octave de l'Epiphanie**

Le Baptême du Sauveur est le second mystère célébré au cours de cette octave. Jésus-Christ s'était manifesté aux bergers, puis aux mages, mais l'étable de Bethléem seule en avait été témoin. Il en fut autrement lors du Baptême dans le Jourdain. La foule qui suivait Jean Baptiste était là ; le Saint-Esprit descendit sous la forme d'une colombe et la voix du Père éternel désigna le Sauveur par ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. »

## Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 10 JANVIER

**Saint-Nicolas :** 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 1 ½ h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, exposition, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 ¾ h., chapelet.

**Saint-Jean :** 7 h., messe basse. — 8 ½ h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 ½ h., grand'messe et sermon. — 1 ½ h., vêpres, catéchisme et bénédiction. *Réunion de l'Association des Dames.* — 6 ½ h., chapelet.

**Saint-Maurice :** 6 ½ h., messe basse. — 8 ½ h., messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme de première communion. — 1 ½ h., vêpres et bénédiction. — 6 ¾ h., chapelet et prière du soir.

**Collège :** 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 ½ h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 ½ h., vêpres des étudiants. — 2 ½ h., vêpres paroissiales.

**Notre-Dame :** 6 h., messe basse. — 8 h. messe chantée, sermon allemand. — 9 ½ h., messe des enfants allemands, avec chants. — 2 h., vêpres, bénédiction. Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie, sermon français, chapelet.

**RR. PP. Cordeliers :** 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe. — 10 ½ h., service académique, messe basse, avec sermon français. — 2 h., vêpres.

**RR. PP. Capucins :** 5 h. 20, 5 h. 50, 6 h. 20, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., assemblée des Frères Tertiaires avec Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

MARDI 12 JANVIER

**Notre-Dame :** 8 h., messe des Mères chrétiennes, sermon, bénédiction.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 9 janvier

BAROMÈTRE

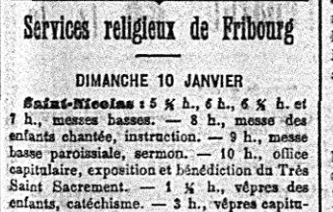


THERMOMÈTRE C.

| Janv. | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | Janv. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 h. m. | 0 | 1 | 3 | 7 | 5 | 4 | 8 h. m. |
| 1 h. s. | 2 | 3 | 5 | 9 | 5 | 3 | 1 h. s. |
| 8 h. s. | 0 | 2 | 5 | 8 | 4 | | 8 h. s. |

HUMIDITÉ

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 h. m. | 94 | 94 | 86 | 94 | 97 | 86 | 8 h. m. |
| 1 h. s. | 90 | 94 | 90 | 94 | 90 | 86 | 1 h. s. |
| 8 h. s. | 90 | 94 | 90 | 86 | 81 | | 8 h. s. |

**TEMPS PROBABLE**
**dans la Suisse occidentale**
*Zurich, 9 janvier, midi*
**Ciel nuageux. Situation encore troublée. Neige dans le Jura.**

# Dernière heure

## LA GUERRE EUROPÉENNE

### Déclaration du gouvernement anglais

*Londres, 9 janvier.*

*Sp.* — *(Reuter.)* — A la Chambre des lords, en réponse à diverses questions, lord Crewe a dit que, d'une façon générale, le recrutement en Irlande s'était poursuivi et se poursuit encore à la satisfaction du ministère de la guerre. Tous les régiments d'infanterie irlandais sont actuellement sur le front de bataille et reçoivent régulièrement des contingents de nouvelles troupes d'Irlande.

Les nouvelles de Melbourne disent que les recrues ne cessent d'affluer de toutes les parties de l'Australie, villes et campagnes. *Les sommes versées par les* Australiens aux souscriptions patriotiques dépassent 1 million de livres sterling (25 millions de francs).

Au cours de la discussion, lord Haldane a fait la déclaration suivante : « Nous combattons pour rien moins que pour notre existence nationale. Nous ne pourrons accepter d'autre victoire que celle qui préviendra le retour d'une situation pareille à celle où nous nous trouvons aujourd'hui. »

Parlant du recrutement, lord Haldane a dit que la nation n'éprouvait aucune répugnance à répondre à l'appel aux armes. Jusqu'ici, aucun symptôme ne s'est manifesté pouvant laisser supposer l'échec du système des engagements volontaires. « Le service militaire obligatoire, a dit lord Haldane, n'est pas devenu une nécessité. Toutefois, étant donné l'intérêt national, le gouvernement s'inclinerait devant cette nécessité et n'y ferait aucune objection de principe. » En ce qui concerne la collaboration entre les alliés sur les fronts oriental et occidental, lord Haldane a dit que les communications ont été soigneusement établies entre les deux généralissimes et que la coopération des alliés a été jusqu'ici admirable.

### Bulletin turc

*Constantinople, 9 janvier.*

*(Officiel.)* — Nos troupes opérant dans la région de l'Asserbeidjan (province du nord-ouest de la Perse) ont occupé Kotour (place forte au nord d'Ourmia). L'ennemi a évacué également cette région et se retire dans la direction de Salmas et de Choï (route de Tabriz).

Parmi les Russes tués dans les combats de Miandoab (au sud de la province), se trouvent notamment le grand-duc Alexandre Michaïlowitch, adjudant-général du tsar, et le consul de Russie à Saoudj-Boulak (Kurdistan).

*Rome, 9 janvier.*

L'ambassade de Turquie dément qu'Izzet pacha ait été fait prisonnier.

### En Syrie

*Athènes, 9 janvier.*

*(Havas.)* — Des renseignements venus de Beyrouth (Syrie) disent que les Français, les Grecs et les Anglais habitant Beyrouth ont été transférés à Damas, où ils sont soumis à la surveillance de la police. Deux Anglais, qui tentèrent de s'enfuir, ont été enchaînés.

Le 8me corps d'armée turc, cantonné à Damas, a quitté cette ville pour se rendre à la frontière d'Egypte. Les troupes de Syrie sont placées sous le commandement de 120 officiers allemands de tout grade. 6000 chevaux ont été achetés par les Turcs, pour la traversée du désert d'Arabie.

### Le cuirassé anglais coulé

*Londres, 9 janvier.*

*P. T. S.* — La liste des disparus du *Formidable* contient officiellement 514 noms, plus ceux de 34 officiers.

### Navire italien coulé

*Milan, 9 janvier.*

On mande de Vienne au *Secolo* :

Une dépêche de Constantinople annonce que, au cours d'un combat dans la mer Noire entre les flottes russe et turque, un navire de commerce italien a été atteint et coulé à pic.

### Roumanie et Bulgarie

*Milan, 9 janvier.*

On mande de Vienne au *Corriere della Sera* :

Une dépêche de Sofia au *Pester Lloyd* dit que les rapports entre la Roumanie et la Bulgarie se sont considérablement améliorés ces derniers temps.

### Un bruit

*Milan, 9 janvier.*

De Paris au *Corriere della Sera* :

Une nouvelle de Londres parle de tentatives de rapprochement austro-serbes, qui ont été faites sur l'initiative de l'Autriche.

L'Autriche-Hongrie serait d'avis d'attribuer à la Serbie l'Albanie méridionale avec Durazzo.

### En Albanie

*Rome, 9 janvier.*

Le *Giornale d'Italia* apprend de Bari que le mouvement révolutionnaire se répand sur toute l'Albanie moyenne, de San Giovanni di Medua jusqu'à Vojussa. A San Giovanni di Medua les Musulmans auraient repris les hostilités, malgré l'armistice, et coupé le service des transports pour le Monténégro par la Boyana. Le gouvernement italien a envoyé le navire *Piemonte* à San Giovanni di Medua, pour se rendre compte de la situation.

### Les Grecs à Durazzo

*Rome, 9 janvier.*

Le ministre de Grèce a déclaré aux journaux que le croiseur grec a été envoyé à Durazzo sur la demande de la légation de Grèce, dans le seul but d'offrir un refuge aux nationaux en cas de danger.

### L'Italie et l'Albanie

*Milan, 9 janvier.*

De Bari à l'*Italia* :

Le baron Aliotti, ministre d'Italie à Durazzo, est arrivé à Bari, d'où il se rendra à Rome.

### L'irrédentisme italien

*Milan, 9 janvier.*

Hier soir vendredi, un Triestin, le professeur Tamaro, a fait une conférence sur l'unité de l'Italie et l'indépendance de la mer. Il a fait des vœux, en terminant, pour la conquête de la Dalmatie par l'Italie. A la sortie de la conférence, les radicaux, qui y avaient assisté nombreux, ont provoqué une bagarre. La police est intervenue. Un certain nombre d'arrestations ont été opérées.

### L'Allemagne et la république de Saint-Marin

*Milan, 9 janvier.*

Le *Corriere della Sera*, qui avait annoncé l'envoi par l'Allemagne d'une protestation à la république de Saint-Marin (enclavée dans la Toscane), dément aujourd'hui, samedi, cette nouvelle.

### Le port de Gênes

*Rome, 9 janvier.*

Les cargaisons de grains actuellement en dépôt dans le port de Gênes forment un total de 2,312,000 quintaux.

### Le cacao

*Londres, 9 janvier.*

Suivant un avis officiel, le cacao a été mis sur la liste des denrées dont l'exportation est interdite pour tous les ports d'Europe et de la mer Noire, à l'exception de ceux de France, de Belgique, d'Espagne, du Portugal et des ports russes de la Baltique. Par contre, le thé est biffé de cette liste.

### Autour du cardinal Mercier

*Berlin, 9 janvier.*

La nouvelle de l'arrestation et de l'internement du cardinal Mercier et d'autres ecclésiastiques belges est fausse.

*Milan, 8 janvier.*

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

Le doyen et le clergé d'Anvers ont été invités à se présenter devant le gouverneur allemand de la place qui leur a mis sous les yeux le décret interdisant la lecture de la lettre pastorale du cardinal Mercier, et leur a ordonné de le signer. Le doyen ayant demandé de quel droit le gouverneur donnait cet ordre, celui-ci répondit : « Je le fais au nom de l'empereur. » Le doyen répondit : « En cette matière, je n'ai d'ordres à recevoir que de mon archevêque, le cardinal Mercier. »

*Milan, 9 janvier.*

Parlant de la nouvelle d'une prétendue entrevue entre le cardinal Gasparri et le prince de Bülow, ambassadeur à Rome, entrevue qui aurait eu lieu à l'église allemande de l'*Anima*, le correspondant romain de l'*Italia* dément catégoriquement cette nouvelle.

### Le Vatican et le Japon

*Milan, 9 janvier.*

On mande de Rome à l'*Italia* :

Une dépêche de Tokio à la *Corrispondenza* dit que le Japon a l'intention d'envoyer un ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège pour présenter les félicitations du Mikado à l'occasion de l'avènement de Benoît XV au trône pontifical.

*Le gouvernement* japonais aurait l'intention de nouer des relations diplomatiques avec le Vatican.

## SUISSE

### Le monopole du blé

*Berne, 9 janvier.*

Le Conseil fédéral s'est occupé de la question du monopole de l'importation du blé. Il a décidé que cette importation est réservée uniquement à la Confédération. Cette mesure a un caractère provisoire et n'est applicable que pour la durée de la guerre actuelle.

### Incendie

*Lucerne, 9 janvier.*

Le feu vient de détruire le bâtiment du théâtre national d'Hertenstein, près de Weggis. Les nombreux costumes de la garde-robes sont restés dans les flammes. Le bâtiment était assuré pour 23,800 fr. et le mobilier pour 10,000 fr.

†

Madame Ernestine Favre et ses enfants, à Fribourg; Monsieur Joseph Favre et ses enfants, à Sorens; Monsieur et Madame Alphonse Favre et ses enfants, à Marsens; Mademoiselle Clémentine Favre, à Rossens; Monsieur et Madame Barras-Favre et leurs enfants, à La Corbaz; les familles Siffert, à Corserey; Motta, à Belfaux; Rossmann, à Fribourg; Favre, à Rossens; Favre, à Payerne; Philipona, à Fribourg; Monsieur et Madame Théophile Paradis, à La Roche; les familles Roulin-Paradis, à Treyvaux; Théraulaz-Paradis, en France; Paradis, en Tunisie; Tinguely, Risse et Amey, à La Roche, et tous leurs amis et connaissances ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Emile FAVRE**

*cafetier*

décédé samedi matin, après une pénible maladie, à l'âge de 38 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi 12 janvier, à 8 ½ h.

Départ de la maison mortuaire: rue de Lausanne, n° 2, à 8 h. 20.

**R. I. P.**

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

**Monsieur Antonin BUTTY**

aura lieu lundi 11 janvier, à 8 heures, au Collège.

**R. I. P.**

**A vendre** 100 quintaux de

## FOIN

1re qualité.

S'adresser à **Jean Quiot**, à **Belfaux.** H 67 F 183

## A VENDRE

à proximité de la ville, une

**maison d'habitation**

comprenant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant.

Adresser les offres sous chiffres H 45 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 164

La Société Anonyme des **ateliers Piccard, Pictet & Cie**, *109, route de Lyon*, **Genève, demande** de bons

**tourneurs mécaniciens**

**A VENDRE**

**une forêt de sapin**

d'environ 2 poses et demie, de 1re qualité, avec grande facilité d'exploitation.

S'adresser sous H 95 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

**Cartes Postales Souvenir de l'occupation des frontières**

Articles très avantageux pour revendeurs, colporteurs, etc.

Exécution artistique en plusieurs couleurs, **60 sujets différents.**

Fr. 6.— le cent assorties.
Fr. 25.— les 500 »
Fr. 40.— le 1000 »
Franco contre remboursement.

**Paul SAVIGNY & Cie, Fribourg** (Suisse). 207

## A LOUER

à l'avenue de Pérolles, N° 21, **appartement chauffé**, au 4me étage. Sept chambres à l'étage avec dépendances; tout le confort moderne.

S'adresser à **MM. Weck, Aeby et Cie**, *banquiers*, à **Fribourg.** H 5230 F 105

## TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT — Anselme MURITH, succ.
Genève — *Téléphone 121*

**CERCUEILS** de tous genres prêts à livrer de suite

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de **Fribourg**:

**BULLE**, M. Joseph **BAUDÈRE**, *ébéniste*
**CHATEL-ST-DENIS**, M. Emile **SCHRŒTER**.
**ROMONT**, M. Charles **CLÉMENT**, *ébéniste*.
**ESTAVAYER-LE-LAC**, MM. **DIETRICH**, frères, *ébénistes*.

**ON DEMANDE A ACHETER**

## DES ACTIONS

**Banque Hypothécaire Suisse**

Offres sous indication du prix, sous chiffres S 12 Y, à Haasenstein et Vogler, Soleure. 200

## INDUSTRIE NATIONALE

**Lessive grasse, concentrée**

*d'ancienne réputation.*

**PECLARD, frères**

**YVERDON**

**Donne au linge une blancheur éclatante sans l'altérer.**

**EN VENTE PARTOUT**

**DIMANCHE 10 JANVIER**

## Distribution de fruits du Midi

à l'auberge du Mouret

INVITATION CORDIALE

H 29 F 146-41 — Le tenancier: **V. Rudaz.**

## CRÉDIT GRUYÉRIEN, à BULLE

**Capital: Fr. 1,000,000.—**

Nous recevons actuellement **des dépôts à terme** aux conditions suivantes:

| | |
|---|---|
| à 1 an | **4 ¾ %** |
| à 3 ans | **5 %** |

*Titres nominatifs ou au porteur*

Les dépôts en comptes courants et caisse d'épargne, de toute nature, sont reçus aux meilleures conditions.

Correspondant officiel pour la place de Bulle de la Banque Nationale Suisse, compte N° 1140.

Compte de chèques et virements postaux N° II. 543.

Bulle, le 19 décembre 1914. H 1973 B 4932

## BOUDINS A LA CRÈME

**à la Charcuterie KELLER**

**MERCREDI 13 JANVIER**

*S'inscrire jusqu'à lundi soir*

## LA GUÉRISON

**RAPIDE ET CERTAINE**

des Rhumes, Maux de Gorge, Enrouements
Rhumes de Cerveau, Bronchites aiguës ou chroniques
Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme
Emphysème

est assurée par l'emploi des

# PASTILLES VALDA

**ANTISEPTIQUES**

*CONDITION INDISPENSABLE*

**DEMANDER** dans toutes les Pharmacies
**INSISTER** pour obtenir
**BIEN EXIGER** les

**VERITABLES PASTILLES VALDA**

vendues SEULEMENT en BOITES
DE 1 FR. 50
PORTANT LE NOM

**VALDA**

## Banque Cantonale

fribourgeoise

**Nous recevons des dépôts sur**

## Carnets d'épargne 4 ¼ %

**Dépôts à partir de 50 centimes; intérêt calculé dès le jour du dépôt.**

**Livrets gratis.**

Les carnets d'épargne de notre Banque sont gardés gratuitement. — Les versements peuvent aussi être effectués **sans frais** à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° IIa 114.

**Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.**

**FRIBOURG: Près de la Poste**

Agences à Bulle, **Châtel-Saint-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.**

*Auberge de la Couronne*

AU

## RENDEZ-VOUS DES JOYEUX FÊTARDS

## HORLOGES INNOVATION

4 ans de garantie - 10 mois de crédit
8 jours à l'essai

Modeles exclusifs de la maison, déposés.

**Régulateurs modernes**

Cabinet noyer mat ciré. Haut. 77 cm. Cadran et pendule argentés. Sonnerie cathédrale.

**No 547**

Marchant 15 jours, sonnerie de l'heure et demi-heure

**Au comptant Fr. 40.— A terme Fr. 45.—**

**No 557**

Marchant 15 jours, sonnerie de l'heure et demi-heure, cabinet plus soigné et verres à biseaux

**Au comptant Fr. 53.— A terme Fr. 59.—**
**Acompte Fr. 5.— Par mois Fr. 5.—**

**No 857**

Cabinet très soigné avec mouvement 8 jours, sonnant les quarts, sonnerie idéale très forte et harmonieuse sur timbres «Innovation» renforcé. 3 tons différents.

**NOUVEAUTÉ!**

**Au comptant Fr. 71.— A terme Fr. 79.—**

**No 957**

Avec mouvement marchant 8 jours, sonnant les 4 quarts avec carillon de l'abbaye «Westminster», 5 timbres différents, verres à biseaux avec bordure métal doré

**Au compt. Fr. 90.— A terme Fr. 100.—**
**Acompte Fr. 10.— Par mois Fr. 7.50**

Pensez aux avantages de notre système de vente «Innovation». En peu de temps nous avons vendu plus de 4,000 horloges Innovation. Nombreuses lettres de félicitations.

No 547, 557, 857, 957

**A. MATTHEY-JAQUET, Fabrique Innovation, La Chaux-de-Fonds**

**Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.**
**La première du genre en Suisse. - Toujours imitée, jamais égalée.**

Demandez nos catalogues gratis et franco. — Beaux choix de montres, réveils et bijouterie. Agents sérieux et honnêtes demandés. — Indiquer le nom du journal.

## *Situation*

bien rétribuée offerte dans Jura français, à **famille** de quatre ou cinq personnes, sachant bien traire et soigner les vaches laitières. Excellentes références exigées.

S'adresser à **M. Marcel Jacquemin, Lons-le-Saunier** (France). H 68 F 182

Jeune ménage, sans enfants, **demande à louer** pour le 25 juillet

**1 appartement**

au soleil et avec confort, d'environ 1000 francs 192

Offres sous H 82 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

## A LOUER

à la Grand'Fontaine, des locaux spacieux, neufs, pouvant servir de

**magasin ou d'atelier**

avec logement. L'intérieur sera aménagé au gré des amateurs.

Entrée au 25 janvier 1915 ou à toute autre époque à convenir.

Pour renseignements, s'adresser à **L. Hertling**, *architecte, Richemont, N° 3.* 86

**Je suis vendeur** d'

## OBLIGATIONS

à lots, ville de Fribourg 1878 et Hôpital cantonal 1902 (séries entières). 209

S'adresser **par écrit**, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous chiffres H 94 F.

## A LOUER

**au centre des affaires, deux magasins à 2 vitrines.** Prix avantageux.

**S'adresser à RYSER et THALMANN, 2, rue de Romont.** 191

## A REMETTRE

joli appartement confortable au centre de la ville, 4 chambres, eau gaz, électricité.

S'adresser: **Bureau des locations.** H 5276 F 5046

**A LOUER**

pour le 25 juillet, à l'anc.-Hôtel Zæhringen, un

**appartement**

de 3 chambres, cuisine et dépendances. H 33 F 149

S'adresser **au concierge**, le mardi et le jeudi, entre 2 et 3 h.

## Cognac Ferrugineux Golliez

excellent fortifiant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, le manque d'appétit, etc.

En flacons de Fr. **2.50** et Fr. **5.—**

En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la

**Pharmacie Golliez, à Morat.**

Exigez toujours le nom de „ Golliez " et la marque des " Deux palmiers „

## LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

*Capital de dotation: Fr. 30,000,000. — Garantie de l'Etat*

et ses agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Cousset, Estavayer, Morat, Romont et à Tavel émettent jusqu'à nouvel avis des

# Obligations à 4 ¾ %

au porteur ou nominatives, à 3-5 ans, avec coupons d'intérêts semestriels ou annuels, **payables sans frais**, auprès de toutes les banques cantonales suisses. — Les versements peuvent être faits, **sans frais**, sur notre compte chèques postaux N° **49 II a**, auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

**Cabinet dentaire**

***B. PÉGAITAZ***

BULLE

Consultations tous les jours; le **vendredi après midi, à BROC.**

## H. LIPPACHER

**Médecin-dentiste**

*Spécialiste pour la pose de dents artificielles*

**Opérations sans douleur**

Consultations: de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 heures.

**Téléphone 1.30**

**Route des Alpes, 1**

Reçoit le mardi à Romont, Hôtel du Cerf.

**Bandages herniaires**

Grand choix de **bandages élastiques**, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.

**Bandages à ressorts** dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande. 1814-885

**Discrétion absolue**, chez *F. Germond, sellerie, Payerne.*

## Guérison radicale

de la mauvaise habitude de

**se ronger les ongles**

ainsi que des inflammations et petites peaux pelliculeuses autour des ongles, taches blanches sur les ongles.

S'adresser à **M. Tschäppät**, spécialiste pour les soins des pieds et mains, *Grand Pont, 8*, **Lausanne.** Téléphone 17.50. 206

C'est une économie
de se procurer à temps
les bonbons contre la toux
et les maux de gorge

## Putz-Gorge

*Demandez-les partout!*

**Klameth & Co, Berne**

## A REMETTRE

commerce de fer et commerce de denrees coloniales (gros et détail).

S'adresser **à la Banque commerciale et agricole, à Fribourg.** H 76 F 197

ON DÉSIRE ACHETER

***une maison***

**pour CHARCUTERIE**

à la rue de Lausanne ou rue de Romont. 204

S'adresser **par écrit**, à l'Agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg*, sous H 92 F.

Fabrique de broderies confierait

## PETIT DÉPOT

à personne sérieuse, ayant bonnes relations ou magasin.

Offres avec références, sous H 8115 X, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 201

**On demande à acheter** d'occasion, des

## MOTEURS

à courant continu de 1 HP et de 2 HP.

Offres sous chiffres M 14,419 L, à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne. 5039

La crème pour chaussures

## „IDEAL"

est la marque favorite.

Seul fabr.: **G. H. Fischer**, *fabrique d'allumettes et graisses chim.*, **Fehraltorf** (Zurich).

**Ce que le capitaliste intelligent achète: les nouveaux timbres de la guerre.**

| | |
|---|---|
| **Belgique, occupation allemande**, 4 valeurs s. lettre | 0 80 |
| » » » » neufs | 0.45 |
| **Belgique**, Croix-Rouge 1re et 2me ém., 6 valeurs | 2.50 |
| **France**, 1re ém. Croix-Rouge (tirage 600,000) et 2me ém., 2 val. | 0.60 |
| **Monaco et Maroc franç.**, Croix-Rouge, 2 valeurs | 0.50 |
| **Autriche et Bosnie**, Croix-Rouge, 5 et 10 Heller, 4 valeurs | 0.60 |
| **Hongrie**, Croix Rouge, 1 H. à 1 Kron., 15 valeurs | 5.— |
| **Andrinople** 1913, 10, 20, 40 par. 3 val. | 0.75 |
| **Saint-Marin** 1900, 25, 50 c., 1 L. (tirage seulem. 100,000 séries), 3 valeurs | 3.50 |
| **Roumanie** 1906, reine filant, 4 valeurs | 2.50 |
| » » tissant, 4 valeurs | 2.50 |
| » » secourant les blessés, 4 valeurs | 2.50 |

*Port en sus. Sans engagement.* — Demandez mes offres de la guerre.

**COUPON-BON 6**

Les commandes d'après cette offre, accompagnées du présent bon, ont droit à un timbre gratuit de l'Uruguay.

**Ernest Zumstein**

COMMERCE DE TIMBRES-POSTE

**Rue Neuve, 39, Berne**

## LOTERIE DE L'EXPOSITION

**Dernière série (D).** Le plan de tirage est celui des séries précédentes.

**Bénéfice net en faveur de la Croix-Rouge suisse et des fonds cantonaux de secours.**

500,000 billets à 1 fr. — **Valeur des lots:**

**250,000 francs**

**Premiers lots:** Lots en nature de Fr. 20,000, 10,000, 5000.
Lots en espèces de Fr. 5000, 1000, 500, etc.

**L'acheteur sait tout de suite si son numero est gagnant. Les lots en espèces seront payes immédiatement.**

Les billets et listes de tirage sont payables à l'avance au

**Compte postal N° III 1376, BERNE**

Les prospectus, billets et listes de tirage peuvent être commandés au

**Bureau de la loterie, Schwanengasse, 1, à Berne**

*Dimanche 10 janvier*

## DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI

**à l'Hôtel BELLEVUE**

INVITATION CORDIALE

H 73 F 187 — **Le tenancier.**

**COMBUSTIBLES**

**A. MENOUD & SIEBER**

**FRIBOURG** TÉLÉPHONE No 3.65

ENTREPOTS Tour Henri 4 — BUREAU Rue du Temple No 1

HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

## Pommes de terre

hollandaises, **triées et choisies** après un mois d'encavage, à 13 francs par 100 kg. (50 cent. la mesure), sur place, ou **13 fr. 35** les 100 kg., à domicile.

S'adresser à **A. Bucher, Charmettes.** H 71 F 185

## BANQUE POPULAIRE SUISSE

**Garantie des déposants: Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.**

Nous recevons toujours des fonds sur

**Carnets d'épargne**

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt. Sur désir, nous délivrons des **coffrets d'épargne.**

Taux **4 ¼ %.** — **Livrets gratis.**

**Dépôts à partir de 50 centimes**

Des versements peuvent aussi être effectués **sans frais** à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux IIa 135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.)

**FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.**

Agences: **Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.**

**Le meilleur vin tonique et apéritif**

**Vente annuelle:**

**10 MILLIONS DE BOUTEILLES**

# BYRRH

**PREMIÈRES RÉCOMPENSES aux Grandes Expositions**

**L. VIOLET, successeur**
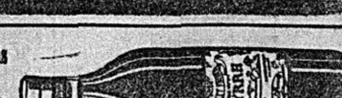
**Maison Violet Frères, à Thuir (France)**